



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 – 2014

Commission de la culture et de l'éducation

31.1.2011

DOCUMENT DE TRAVAIL

Annexe au document de travail sur les défis politiques et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013 (commission SURE) – Programmes pluriannuels 2007-2013 qui sont de la compétence de la commission CULT

Commission de la culture et de l'éducation

Rapporteure: Cătălin Sorin Ivan

PROGRAMMES PLURIANNUELS 2007-2013 QUI SONT DE LA COMPÉTENCE DE LA COMMISSION CULT

1. Apprentissage tout au long de la vie

Outil essentiel dans le domaine de l'éducation et de la formation, le programme d'apprentissage tout au long de la vie regroupe dans une même structure diverses initiatives dans les domaines de l'éducation et de la formation. Le programme vise à soutenir les échanges, les visites d'études et les activités en réseaux entre les personnes, les institutions et les pays à l'intérieur des frontières de l'Europe. Il n'est pas uniquement destiné aux étudiants et aux apprenants considérés à titre individuel, mais également aux enseignants, aux formateurs et à toutes les autres personnes impliquées dans l'éducation et la formation.

Budget 2010: 6 900 millions d'euros

Objectifs:

- faciliter l'accès à des offres d'apprentissage ou d'emploi dans divers pays et encourager la mobilité;
- contribuer au développement d'une société fondée de la connaissance avancée, grâce à un développement économique durable, à la création d'emplois de qualité et à un renforcement de la cohésion sociale.

Actions:

- **Programme Comenius** pour l'enseignement scolaire (13 % du budget de l'apprentissage tout au long de la vie)
- **Programme Erasmus** pour l'enseignement supérieur (40 %)
- **Programme Leonardo da Vinci** pour l'éducation et la formation professionnelle
- **Programme Grundtvig** pour l'enseignement des adultes (4 %)
- **"Programme transversal"** (projets dans des domaines qui relèvent de tous les niveaux de l'éducation tels que l'apprentissage des langues, les technologies de l'information et de la communication et la diffusion des résultats du programme, et qui sont financés par ce volet transversal de l'apprentissage tout au long de la vie)
- **Actions Jean Monnet** (destinées à stimuler l'enseignement, la réflexion et le débat sur l'intégration européenne, avec la participation d'établissements d'enseignement supérieur à l'échelle mondiale).

Élément clé: L'apprentissage tout au long de la vie, "du berceau au tombeau", est devenu une réalité pour une majorité de citoyens dans un certain nombre de pays de l'UE (DK, SE, IS, suivis par FI, UK et NL), et des progrès peuvent être observés dans quasiment tous les pays. Actuellement, la demande excède largement l'offre, laquelle se cantonne, dans le cas d'Erasmus par exemple, à près de 5 % des étudiants. De fait, plus de 2,2 millions d'étudiants ont participé à des

programmes de mobilité Erasmus depuis que ceux-ci sont entrés en application en 1987.

2. Erasmus Mundus (2009-2013)

Erasmus Mundus, qui étend le programme Erasmus à l'échelle mondiale, recouvre un programme de coopération et de mobilité dans le domaine de l'éducation supérieure associant étudiants et institutions situés hors de l'UE.

Budget 2010: 980 millions d'euros

Objectifs:

- renforcer la qualité dans l'éducation supérieure européenne;
- promouvoir l'UE en tant que centre d'excellence en matière d'apprentissage à l'échelle mondiale;
- promouvoir le dialogue interculturel à travers la coopération avec les pays tiers;
- promouvoir le développement des pays tiers dans le domaine de l'éducation supérieure.

Actions:

- Programmes conjoints au niveau des masters et des doctorats, y inclus les bourses d'études et de recherche pour participer à ces programmes;
- Partenariats entre des établissements d'enseignement supérieur situés en Europe et dans des pays tiers, y inclus des bourses d'études et de recherche pour promouvoir la mobilité à tous les niveaux d'enseignement;
- Promotion de l'éducation supérieure européenne grâce à des projets destinés à renforcer l'attractivité de l'Europe en tant que destination pour les études et centre d'excellence à l'échelle mondiale.

Élément clé: Erasmus Mundus 2009-2013 maintient et étend le champ des activités d'ores et déjà entreprises dans la première phase du programme (2004-2008).

3. Culture

Le programme Culture de l'UE soutient des projets visant à célébrer la diversité culturelle européenne et à valoriser notre patrimoine culturel commun en mettant en œuvre une coopération transfrontalière entre opérateurs et institutions culturelles.

Budget 2010: 400 millions d'euros

Objectifs:

- promouvoir la **mobilité transfrontalière** de ceux qui travaillent dans le secteur

culturel;

- encourager la **circulation transnationale** de produits culturels et artistiques;
- stimuler le **dialogue interculturel**.

Actions:

- soutenir des projets qui amèneront les organisations culturelles implantées dans divers pays de l'Union à coopérer sur des projets culturels et artistiques (cette action soutient l'initiative des capitales européennes de la culture);
- soutenir les instances culturelles qui opèrent au niveau européen et encouragent les échanges entre organisations culturelles implantées dans différents pays européens, identifier les besoins de la communauté artistique européenne, représenter le secteur auprès des institutions européennes, participer aux débats publics sur les questions culturelles et jouer le rôle d'ambassadeurs culturels européens;
- soutenir la recherche, l'analyse et la diffusion de l'information sur la coopération culturelle et la mise en œuvre des mesures (cette action soutient les points de contact culturels dans les États membres, qui font office d'intermédiaires entre le programme et les opérateurs culturels).

Élément clé: Tous les États membres sont tour à tour invités à héberger l'événement de la Capitale européenne de la Culture entre 2005 et 2009. D'ici 2019, chaque État membre aura eu sa propre capitale culturelle:

Les capitales européennes de la Culture entre 2007 et 2019	
2007 Luxembourg et Roumanie	2008 Royaume-Uni
2009 Autriche et Lituanie	2010 Allemagne et Hongrie
2011 Finlande et Estonie	2012 Portugal et Slovénie
2013 France et Slovaquie	2014 Suède et Lettonie
2015 Belgique et République tchèque	2016 Espagne et Pologne
2017 Danemark et Chypre	2018 Pays-Bas et Malte
2019 Italie et Bulgarie	

4. Jeunesse en action

Les politiques de l'Union en faveur des jeunes visent à répondre à l'évolution des aspirations des jeunes tout en encourageant leur insertion dans la société. Cet objectif bénéficie d'un soutien concret sous la forme d'un programme spécifique destiné aux jeunes, baptisé "Jeunesse en action".

Budget 2010: 885 millions d'euros

Objectifs:

- instiller chez les jeunes Européens âgés de 15 à 28 ans les notions de citoyenneté active, de solidarité et de tolérance, et les associer à l'élaboration de l'UE de demain;
- promouvoir la mobilité au sein et au-delà des frontières de l'UE, ainsi que l'apprentissage informel et le dialogue interculturel.

Actions:

- Jeunesse pour l'Europe: encourage une citoyenneté active parmi les jeunes, la participation et la créativité à travers des échanges de jeunes, des initiatives pour la jeunesse et les projets Jeunesse pour la démocratie;
- Service volontaire européen: aide les jeunes à développer leur sens de la solidarité en leur permettant de participer à l'étranger, à titre individuel ou en groupe, à des activités non lucratives et non rémunérées, sur une base volontaire;
- Jeunesse dans le monde: encourage les partenariats et les échanges entre les jeunes et les organisations de jeunesse à l'échelle mondiale;
- Systèmes d'appui à la jeunesse: comprend diverses mesures destinées à aider les jeunes travailleurs et les organisations de jeunesse, et à améliorer la qualité de leurs activités;
- Soutien à la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: encourage la coopération en faveur de la jeunesse à l'échelon européen, notamment en facilitant le dialogue entre les jeunes et les décideurs politiques.

Élément clé: En 2011, une attention particulière sera accordée aux projets axés sur la promotion de la coopération et des échanges dans le domaine de la jeunesse entre l'UE et la Chine, en vue de contribuer à l'année de la Jeunesse UE-Chine en 2011.

5. MEDIA 2007

Le cadre réglementaire régissant la politique de l'UE dans le secteur audiovisuel et des médias est fourni par la directive "Services de médias audiovisuels" (ex-directive sur la télévision sans frontières), qui a été révisée en 2007. MEDIA 2007 constitue le programme de soutien de l'UE au secteur audiovisuel européen et le second instrument essentiel dont l'UE s'est dotée dans ce domaine.

Budget 2010: 755 millions d'euros

Objectifs:

- favoriser la production européenne de films et de programmes télévisuels de qualité;
- accroître leur circulation à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Europe;
- renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen sur le plan international en

facilitant l'accès à des financements et en encourageant l'utilisation des technologies numériques.

Actions:

- en amont de la production audiovisuelle, favoriser l'acquisition et le perfectionnement des compétences et soutenir le développement des œuvres audiovisuelles européennes (phase de production);
- en aval de la production audiovisuelle, soutenir la production et la promotion des œuvres audiovisuelles européennes (phase de post-production);
- soutenir des projets-pilotes afin d'assurer l'adaptation du programme aux évolutions du marché.

Faits clé: *Slumdog Millionnaire* a été partiellement financé par le programme MEDIA.

6. MEDIA Mundus (2011-2013)

MEDIA Mundus est un nouveau programme international de coopération de grande ampleur dans le secteur audiovisuel. L'UE financera des projets soumis par des professionnels de l'audiovisuel provenant de l'Europe et de pays tiers.

Budget 2010: 15 millions d'euros

Objectifs:

- intensifier les relations culturelles et commerciales entre la cinématographie européenne et les créateurs de pays tiers.

Actions:

- promouvoir l'élaboration et la réalisation de modules de formation faisant intervenir des stagiaires et des formateurs européens et de pays tiers, et encourager les échanges entre les institutions;
- favoriser l'organisation de forums pour le développement, le financement, la coproduction et la précommercialisation de coproductions internationales et encourager la conclusion d'accords entre groupements de détenteurs de droits ou distributeurs européens et de pays tiers;
- sensibiliser davantage le public à la sortie des films européens dans le monde et à la sortie des films de pays tiers en Europe, et favoriser la création de réseaux et de partenariats entre détenteurs de droit et distributeurs européens et des pays tiers;
- promouvoir le doublage et le sous-titrage pour la distribution et la diffusion, par tous les canaux disponibles, d'œuvres audiovisuelles européennes et des pays tiers, en faveur des producteurs, des distributeurs et des diffuseurs.

Élément clé: MEDIA Mundus doit agir en parallèle avec le programme MEDIA 2007 ainsi

qu'avec l'action préparatoire complémentaire "MEDIA International" prévoyant un financement à hauteur de 2 millions d'euros en faveur de 18 projets impliquant des partenaires internationaux. MEDIA Mundus doit profiter aux consommateurs, qui pourront ainsi bénéficier d'un choix accru, et aux professionnels de l'audiovisuel grâce à la création de nouvelles opportunités commerciales.

7. L'Europe pour les citoyens

Au nombre de ses premières priorités, le programme Europe pour les citoyens se propose d'associer activement les citoyens au processus de l'intégration européenne en leur permettant de renforcer leur sentiment d'une identité européenne et en encourageant un rapprochement entre les citoyens européens.

Budget 2010: 215 millions d'euros

Objectifs:

- promouvoir la participation et la démocratie à l'échelle de l'UE; le futur de l'Union et ses valeurs essentielles; le dialogue interculturel; l'emploi, la cohésion sociale et un développement durable;
- sensibiliser davantage les citoyens à l'impact sociétal des politiques communautaires;

Actions:

- "Des citoyens actifs pour l'Europe": l'objectif est de rapprocher les individus des communautés locales de toute l'Europe en vue d'encourager la compréhension mutuelle, de renforcer chez eux un sentiment d'appartenance à l'UE et de favoriser l'émergence d'une identité européenne; cette action est axée sur les jumelages de villes, ainsi que sur des projets citoyens et des mesures de soutien;
- "Une société civile active en Europe": aider la société civile européenne à jouer un rôle plus actif sur la scène européenne en apportant un soutien aux ONG, aux syndicats, aux organismes de recherche et de réflexion, aux associations et à d'autres instances non gouvernementales;
- "Tous ensemble pour l'Europe": valoriser la notion de citoyenneté européenne à travers des manifestations phares, à l'efficacité prouvée; la Commission réalisera également des études, des enquêtes et des sondages afin de parvenir à une meilleure compréhension de la citoyenneté européenne active;
- "Une mémoire européenne active": préserver la mémoire douloureuse du nazisme et du stalinisme afin de mettre l'accent sur les valeurs telles que la paix, l'instabilité et la démocratie.

Élément clé: L'année 2011 a été proclamée "Année européenne du volontariat". Avec une enveloppe budgétaire de 8 millions d'euros, l'UE vise à promouvoir le volontariat en tant qu'expression active de la participation civile.